

**CONSEIL DES ÉTUDES ET DE LA VIE ÉTUDIANTE**  
**Séance du 19 mai 2026**

**DÉLIBÉRATION**  
**N° CEVE-2026-11-TSM-M-030**

***relative au régime des études et contrôle des connaissances et compétences du  
Diplôme Universitaire « Corporate Finance »***

***au titre de l'année universitaire 2026-2027***

- Vu le code de l'éducation,
- Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,
- Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole, notamment l'article 14.III,
- Vu la charte des examens en vigueur,
- Vu la délibération n°CEVE-2024-18 du CEVE relative aux conditions de réalisation des stages intégrés au cursus en date du 25 juin 2024,
- Vu la délibération n°CEVE-2026-06-DEVE-001 du CEVE en date du 24 mars 2026 relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université,
- Vu l'avis du Comité exécutif de l'École de Management de Toulouse en date du 8 avril 2026.

Le Conseil des Études et de la Vie Étudiante, après en avoir délibéré, adopte le régime des études et les règles de contrôle des connaissances et compétences du Diplôme Universitaire « Corporate Finance ».

**TITRE I - DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

**ARTICLE 1 Objectif de la formation**

Le Diplôme Universitaire « Corporate Finance » (DU-CF) est un diplôme d'excellence qui donne une double compétence dans la finance d'entreprise et la banque. L'objectif est de former des professionnels de la finance en tant qu'analystes financiers consultants avec une connaissance spécifique du secteur bancaire. Il permet aux étudiants de s'orienter et de construire progressivement un projet professionnel en finance dans un contexte international.

La formation est enseignée entièrement en langue anglaise.

**ARTICLE 2 Accès à la formation**

L'accès au Diplôme universitaire « Corporate Finance » est ouvert, sur sélection au regard de la capacité d'accueil, aux étudiants ayant validé les 60 crédits du Master 1 mention Finance de l'École de Management de Toulouse.

Cette formation permet d'accéder aux enseignements du Master « Banking and asset management » de l'Université de Liège – HEC Liège et d'obtenir le diplôme correspondant.

**ARTICLE 3 Organisation de la formation**

Le Diplôme Universitaire Corporate Finance est organisé sur une année universitaire.

Le programme se déroule au sein du Master Banking and Asset Management à l'université de HEC Management School - Université de Liège (ULiège). Il est constitué de 12 unités d'enseignement. Si un ou plusieurs de ces enseignements ne sont pas

proposés, les directeurs de programme se mettront d'accord pour déterminer un ou plusieurs cours alternatifs à suivre par les étudiants.

La maquette pédagogique de la formation est annexée à ce document.

#### **ARTICLE 4 Mission professionnelle**

Chaque étudiant doit effectuer une mission professionnelle à la fin du semestre 2 au sein d'une entreprise, dans un organisme à but non lucratif ou dans un organisme public (en Europe ou ailleurs). La réalisation de la mission professionnelle donne lieu au semestre 2, à la rédaction d'un mémoire écrit, évalué et soutenu oralement à ULiège. Les projets de mission professionnelle doivent obtenir l'accord des responsables du diplôme.

### **TITRE II - CONTROLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES**

#### **ARTICLE 5 Session initiale**

Les modalités de contrôle des connaissances des semestres 1 et 2 du DU-CF suivent les dispositions de l'arrêté du Master Banking and Asset Management de ULiège.

Les enseignements du DU-CF font l'objet d'une évaluation sous la forme d'un contrôle continu des connaissances et/ou d'un examen final.

#### **ARTICLE 6 Validation**

Le DU-CF est décerné aux étudiants qui ont validé les semestres 1 et 2 à ULiège.

Parallèlement le Master Banking and Asset Management sera décerné aux étudiants ayant validé l'intégralité des unités d'enseignement.

#### **ARTICLE 7 Seconde session**

Il est organisé une seconde session donnant aux étudiants la possibilité de valider les enseignements qui leur ont fait défaut.

Cette seconde session est organisée sur le site de ULiège entre la mi-août et la mi-septembre.

### **TITRE III – VALIDATION ET DIPLOMATION**

#### **ARTICLE 8 Jury d'examen**

Le jury d'examen délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les étudiants, sur la base notamment des notes proposées par les examinateurs.

Le jury d'examen est composé d'enseignants et/ou de professionnels ayant contribué aux enseignements ou choisis, en raison de leurs compétences. Il est présidé par le responsable de la formation.

#### **ARTICLE 9 Redoublement**

Un seul redoublement peut être autorisé sur décision du jury à l'issue des semestres 1 et 2. L'étudiant redoublant conserve le bénéfice des unités d'enseignement acquises.

#### **ARTICLE 10 Délivrance du diplôme**

L'attribution du Diplôme Universitaire « Corporate Finance » donne droit aux mentions suivantes :

- PASSABLE à partir de 10/20
- ASSEZ BIEN à partir de 12/20
- BIEN à partir de 14/20
- TRES BIEN à partir de 16/20

Fait à Toulouse le 19 mai 2026

The image shows a handwritten signature in black ink, consisting of the letters 'H' and 'K' with a horizontal line through them. To the right of the signature is the official red circular seal of the University of Toulouse Capitole. The seal features a central figure holding a book and a staff, surrounded by the text 'UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE' and a small star at the bottom.

**Hugues KENFACK**  
Président du Conseil des Études et de la Vie  
Étudiante

PJ : annexes

## Annexe 1 - Maquette des enseignements Diplôme Universitaire « Corporate Finance »

Semestres 3 et 4	Enseignement suivis à HEC Liège	Crédits Coeff.	Volume horaire		Modalités évaluation
			Cours		
FINA0054-1	<b>Fund Industry</b>	5	30		Projet de groupe (50%), examen écrit à choix multiples (30%) participation (20%)
FINA0065	<b>Advanced Corporate Finance and Modeling</b>	5	30		1) Projet de buyout - évaluation de groupe (40%); 2) Participation active de l'étudiant aux travaux dirigés sur le cas d'acquisition (15%); 3) Contribution individuelle de l'étudiant au projet de groupe et à la présentation du projet (15%); 4) Examen écrit final (30%).
FINA0023-4	<b>Financial Risk Management</b>	5	30		Examen écrit (80%) et travail pratique (20%)
FINA0028-5	<b>International Finance</b>	5	30		Examen écrit, papier de séminaire
GEST3754-1	<b>Entrepreneurship and Innovation</b>	5	30		Examen écrit
GEST3752-1	<b>Change Management</b>	5	30		Examen écrit
<b>L'étudiant doit choisir un cours électif "Finance" parmi les cours des différents parcours</b>					
FINA0085-1	Ethics, Regulation and Compliance in Finance	5	30		Examen oral (65%), participation (10%), travaux pratiques (25%)
FINA0058-1	Comptabilité approfondie et fiscalité	5	30		Etude de cas - synthèse du cours et QCM d'évaluation
FINA0086-1	Diagnostics approfondis de l'entreprise	5	30		Contrôle continu (40%), examen écrit et oral (60%)
FINA0060-1	Empirical Methods in Financial Markets	5	30		Rapport final (30%), présentation orale (50%), participation à des discussions de groupe (20%)
FINA0063-1	Financial Data Modeling and Analysis	5	30		Rapport final et présentation orale
FINA0064-1	Financial Risk Modeling	5	30		Présentation de groupe (35%), projet de programmation en groupe (15%), examen oral individuel (50%)
<b>L'étudiant doit choisir un cours électif "Management" parmi :</b>					
GEST3029-1	International Strategy	5	30		Examen écrit
GEST	Leadership	5	30		Examen écrit
<b>L'étudiant doit suivre les enseignements obligatoires suivants :</b>					
GTFE0013-1	Thesis	16			
GSTG0014-3	Internship	15			
<b>TOTAL</b>		<b>71</b>	<b>240</b>		